

Annecy, le 08/12/2021

*A tous les président(e)s de clubs et responsables d'équipes
de la région Auvergne Rhône Alpes et autres régions invitées*

Bonjour à toutes et tous,

La nouvelle saison sportive arrive et le tournoi et le championnat régional de Kayak Polo reprendront en début d'année prochaine, en espérant que les conditions sanitaires nous permettent d'organiser une saison plus « normale » que celle qui s'achève.

Nous souhaitons avant tout poursuivre notre développement à l'échelle de tout le territoire. Aussi, nous espérons vivement accueillir de nouvelles équipes sur nos animations, sans attendre. Nous restons bien évidemment au service des clubs, « novices » en particulier, pour les accompagner dans le développement de l'activité kayak polo. N'hésitez pas à prendre contact !

Les équipes des autres régions voisines (Bourgogne – Franche Comté, Occitanie, PACA...) qui n'ont peu ou pas d'animations régionales restent bien évidemment les bienvenues sur notre animation, et nous les accueillerons avec plaisir comme les années précédentes, c'est un vrai plus pour notre dynamique.

Vous trouverez ci-après les informations utiles pour le déroulement de la saison 2022 et les documents d'inscription. Beaucoup d'informations donc mais à lire avec attention... !

CONDITIONS D'ACCES AU CHAMPIONNAT REGIONAL 2022 :

Comme pour les saisons précédentes, nous conservons une animation « à tiroirs », avec l'organisation conjointe, aux mêmes dates :

- du **championnat régional** à proprement parler, qui se déroule sur toute la saison pour les équipes engagées ;
- de tournois « open » associés (« **tournoi régional** »), sur chacune des journées, permettant à des équipes de participer plus ponctuellement (découverte de l'activité, préparation hivernale,...).

Une seule équipe par club pourra être engagée dans le **championnat régional** (classement officiel et titre régional) : ceci afin d'éviter trop de changements entre équipes, les équipes forfait en fin de saison et finalement une lecture difficile du classement. A chaque club d'organiser la composition de son équipe au cours de la saison (elle peut donc varier), avec la contrainte de **mettre à jour (en ligne sur Kayak Polo Info) sa composition d'équipe au minimum 4 jours avant chaque journée, et de nous communiquer un bordereau en début de saison.**

Les inscriptions des équipes en championnat régional 2022 sont à effectuer avant le 24 décembre 2021 au plus tard (ou avant si possible), afin que nous puissions préparer le déroulement des journées. Les documents d'inscription à nous retourner sont joints à ce courrier.

Les équipes inscrites pour le **championnat régional** seront convoquées sur l'ensemble des journées (4) prévues au cours de la saison.

CONDITIONS D'ACCES AU TOURNOI REGIONAL « OPEN » 2022 :

Lors des 4 journées du tournoi, des **matchs amicaux** seront prévus pour **intégrer d'autres équipes et ainsi enrichir et développer notre animation régionale** : équipes jeunes, féminines, équipes « II » des clubs régionaux (animation, découverte), nouvelles équipes, ou participant de façon ponctuelle. Ce tournoi ne donne lieu à aucun classement.

Les équipes de nationale seront accueillies dans la mesure du possible et des créneaux disponibles, mais l'animation de niveau régional et le développement de nouvelles équipes reste une priorité. Nous ferons au mieux pour répondre aux différentes demandes. Vous avez également toute latitude pour organiser des regroupements entre ces différentes équipes nationales.

COMMISSION REGIONALE KAYAK POLO AUVERGNE - RHONE ALPES

Nicolas TROTTOUX
3 Rue de la Minoterie
74 940 ANNECY LE VIEUX
04 50 52 24 60/06 88 52 56 71
n.trotoux@kayak-polo.info

Les inscriptions pour ces journées open peuvent se faire en plusieurs temps, afin de faciliter notre organisation :

- soit dès à présent en renvoyant la fiche d'inscription ci-jointe et en vous engageant « fermement » sur les journées choisies (les équipes seront alors prioritaires sur ces journées).
- soit en posant une « option » sur certaines journées dès à présent (voir fiche d'inscription ci-jointe), à confirmer ultérieurement, au plus tard 14 jours avant chacune des journées.
- soit en s'inscrivant au plus tard 14 jours avant chacune des journées.

Afin de respecter un équilibre entre matchs de championnat et matchs open, 4 à 5 équipes « open » pourront être accueillies sur chacune des journées en extérieur, 2 ou 3 pour les journées en piscine. Les demandes d'inscription seront traitées par ordre de réception.

REGLES DE PARTICIPATION POUR LES ATHLETES :

• Pour le tournoi régional « open » :

Pour le **tournoi régional open**, les conditions d'accès, plus ouvertes, sont les suivantes :

- équipes mixtes, catégories minimales à vétérans en 2022 (né(e)s en 2009 et avant).
- les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une **licence FFCK annuelle 2022 option compétition** et d'un **certificat médical** à jour (ou questionnaire santé à jour) pour la pratique en **compétition** (le certificat « loisirs » ou « APS » n'est pas valable).
- pas de contrainte de niveau « pagaies couleurs ».
- pas de contrainte sur le niveau des joueurs/ses pouvant participer, permutations avec les championnats nationaux, ni sur le mélange possible des clubs.

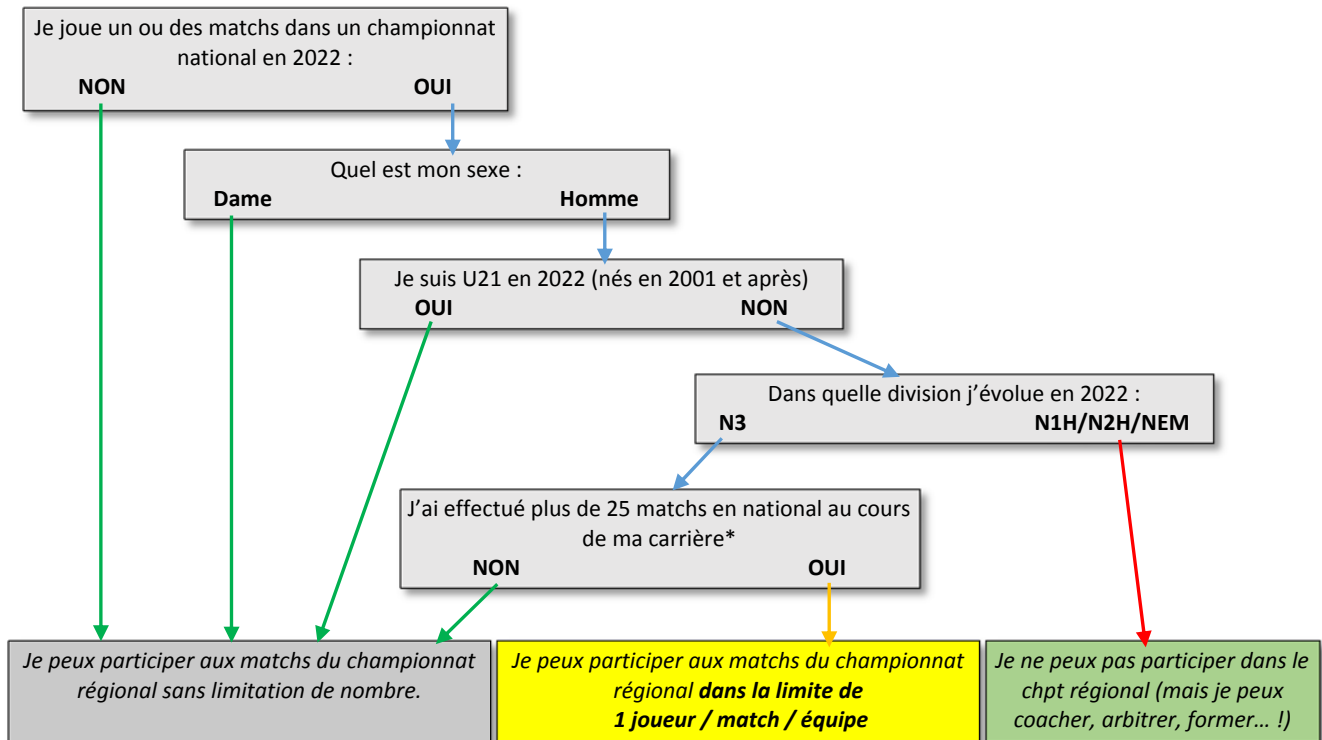
• Pour le championnat régional :

Conformément au règlement sportif fédéral Kayak Polo, et aux décisions prises lors de la réunion du 8/11/2021, les règles suivantes sont appliquées :

- équipes **mixtes**, catégories **cadets à vétérans** en 2022 (né(e)s en 2007 et avant). Les **minimes** peuvent être autorisés à participer, par dérogation, sur demande motivée auprès du président de la commission régionale KP. Il convient néanmoins de les orienter préférentiellement sur les animations jeunes KP et dans tous les cas de leur proposer une formation polyvalente.
- les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une **licence FFCK annuelle 2022 option compétition** et d'un **certificat médical** à jour (ou questionnaire santé à jour) pour la pratique en **compétition** (le certificat « loisirs » ou « APS » n'est pas valable).
- **Les informations de certificat médical DOIVENT être enregistrées sur la base fédérale GOAL.** Aucun autre document « papier » ne sera accepté, ceci afin de faciliter la gestion administrative du tournoi, et comme cela est prévu par le règlement sportif (cf article RP31.4).
- **Les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une pagaie couleur Jaune au minimum (article RG39) pour le championnat régional** (les matchs du tournoi régional « open » ne sont donc pas concernés). S'il s'agit d'une nouvelle pagaie jaune (version 2021), il doit s'agir de la pagaie jaune « kayak ».
- Il est permis à des joueurs/joueuses de clubs différents de participer dans une même équipe, à condition de **ne jouer qu'avec une seule équipe engagée** dans le championnat au cours de la saison (sauf cas des équipes régionales féminines et jeunes).
- Aussi la **permutation des joueurs/joueuses entre différentes équipes n'est pas autorisée**, sauf cas de dérogation exceptionnels (« joker »), qui devront faire l'objet d'une **demande écrite avant** chaque journée et d'un **accord préalable** du responsable de championnat, qui en informera les équipes.
Les seuls cas autorisés auront vocation à traiter des **situations exceptionnelles et non régulières** et éviter des « matchs forfait » : joueur/joueuse blessé(e), cas contact COVID, difficulté temporaire d'effectif...
Seules les équipes présentant 4 joueurs/joueuses peuvent y recourir (ni plus, ni moins : 1 seul joker possible pour arriver à un effectif de 5).
Les joueurs/joueuses « joker » doivent respecter les critères de participation au championnat régional (cf schéma à la suite).

– **règles de permutation des athlètes inscrit(e)s en championnat national en 2022** : (règles modifiées suite à la réunion des clubs du 8/11/2021) :

Ces règles ont pour objectif de maintenir une certaine équité et l'attractivité du championnat pour de nouvelles équipes, tout en gardant la volonté de faire progresser notre sport, tirer le niveau du championnat vers le haut, et de permettre des évolutions dans les collectifs au sein de clubs.



* : Le nombre de matchs joués en national au cours de sa « carrière » pour chacun des joueurs sera calculé à partir des données disponibles sur KPI (statistiques accessibles depuis 2008).

A NOTER : Conformément aux dispositions réglementaires actuelles, la détention d'un **pass sanitaire** valide est obligatoire pour l'ensemble des joueurs, joueuses, accompagnateurs et arbitres (**championnat et tournoi**). En cas d'évolution des consignes ministérielles et fédérales, cette règle sera adaptée au besoin, au cours de l'année 2022.

DEROULEMENT ET CALENDRIER DE L'ANIMATION 2022 :

Le **championnat régional** se déroulera sur **4 phases**, en matchs aller / retour « classiques ».

La dernière date sera la **Coupe Régionale Auvergne Rhône Alpes**, avec classement indépendant de celui du championnat. Pour cette coupe, les clubs pourront engager librement plusieurs équipes, y compris les équipes et joueurs évoluant en championnat national sans restriction.

Les durées de matchs seront les suivantes :

- Matchs aller : 2 x 7 min
- Matchs retour : 2 x 10 min

La **règle du timeshoot** sera appliquée sur l'ensemble des matchs (championnat et tournoi).

Les **ballons** utilisés pour les matchs seront en **taille 4**.

Le calendrier de la prochaine saison est le suivant :

COMMISSION REGIONALE KAYAK POLO AUVERGNE - RHONE ALPES

Nicolas TROTOUX
3 Rue de la Minoterie
74 940 ANNECY LE VIEUX
04 50 52 24 60/06 88 52 56 71
n.trotoux@kayak-polo.info

Journée	Dates	Lieu
J1	Dimanche 16 janvier 2022	Saint Etienne (piscine R. Sommet) – 42
J2	Sam. + dimanche 2 et 3 avril 2022	<i>Lieu à préciser – en attente de candidatures</i>
J3	Sam. + dimanche 4 et 5 juin 2022	<i>Lieu à préciser – en attente de candidatures</i>
J4	Sam. + dimanche 17 et 18 septembre 2022	<i>Lieu à préciser</i>
Coupe	Sam. + dimanche 15 et 16 octobre 2022	<i>Lieu à préciser – en attente de candidatures</i>

A noter également :

- animation jeunes KP (CAURAJ) : dimanche 6 février 2022 à Saint Etienne (42) – piscine R. Sommet

Un grand merci à tous les organisateurs qui accueillent les journées de championnat. Afin de bien clarifier les rôles de chacun, un « cahier des charges » de l'organisateur est joint à ce courrier.

RAPPEL (à bien communiquer à l'ensemble de vos athlètes, merci) : L'inscription au championnat régional 2022 vous engage à participer à l'ensemble des journées. Ce n'est pas à la carte ! Veuillez donc bien noter les dates dès à présent. En cas d'absence sur une journée, les cautions seront encaissées (sauf cas de force majeure).

ARBITRAGE – OFFICIELS DE TABLE DE MARQUE

Chaque équipe doit fournir au minimum **deux arbitres** pour chaque journée (arbitrage + timeshoot), si possible de niveau Régional ou Régional stagiaire. Pour les nouvelles équipes, nous sommes là pour vous accompagner dans la formation de vos licenciés, nous trouverons des solutions ensemble, mais chaque équipe doit avoir à cœur de prendre sa part de responsabilité dans cette tâche essentielle.

Les arbitres seront nommés sur les feuilles de match, dans la mesure du possible et des informations que vous nous transmettez avant chaque journée, sur les feuilles de présence KPI. Lorsqu'ils ne sont pas « pré-remplis » sur les feuilles de match, ou en cas de changement, il est important de rectifier à la main les feuilles de marque, afin qu'après la journée, ils puissent être enregistrés (nécessaire pour le suivi des arbitres, au plan régional et national).

Il est essentiel de sensibiliser vos athlètes à l'utilité de ces formations ; idéalement, chaque équipe devrait disposer au minimum de 2 ou 3 arbitres formés ou stagiaires (échanges d'informations, rotation sur les matchs,...).

Pour les **stagiaires** actuellement en cours de formation, pensez bien à demander leur inscription sur les matchs et leur évaluation, lorsque cela est possible, afin de **pouvoir boucler leur parcours de formation rapidement**.

Une **formation d'arbitre régional** est prévue pour les 5 et 6 février 2022, à Saint Etienne.

Une formation d'**officiel de table de marque** sera également organisée le 2 avril (matin) ; nous vous incitons également à y participer, pour un maximum de joueurs/joueuses.

RAPPEL : A partir de la saison prochaine (2023), un diplôme d'OTM sera exigé pour les personnes officiant sur les rencontres du championnat régional. Prenez vos dispositions !

GESTION DES TOURNOIS – INSCRIPTIONS – KAYAK POLO INFO

Comme les années précédentes, le championnat sera géré en utilisant le site fédéral www.kayak-polo.info. Vous pourrez donc suivre le championnat, les résultats et les classements tout au long de la saison en vous connectant sur le site ou l'application mobile. C'est un outil performant et il permet d'obtenir beaucoup d'informations (statistiques, classements...) mais il impose une grande rigueur dans le déroulement de notre championnat.

Il vous est demandé de fournir en début de saison un **bordereau des joueurs/joueuses de votre équipe**, avec la fiche d'inscription au championnat (documents ci-joint), et de préciser si les athlètes évolueront également en championnat national, pour les clubs concernés.

Pour la suite de la saison, **l'enregistrement de vos compositions et arbitres présents** (« Feuilles de présence ») pour chacune des journées **se fera directement en ligne**, sur le site Kayak Polo Info.

Chaque responsable d'équipe se verra donc transmettre des identifiants pour se connecter sur la partie « administration » de Kayak Polo Info, où il pourra mettre à jour sa feuille de présence d'équipe (une notice vous sera également transmise).

L'enregistrement des feuilles de présence devra être effectué sur KPI par les responsables d'équipe au plus tard 4 jours avant chaque journée. Passé ce délai, les feuilles de présence seront verrouillées automatiquement et seul le responsable du championnat pourra y effectuer des modifications (donc il ne faut pas en abuser ! merci d'avance).

Merci de **bien respecter sur le terrain les numéros de joueurs** attribués au moment du remplissage de la feuille de présence (ou de remplir correctement les feuilles de présence).

Afin de faciliter l'organisation pour tous, nous comptons vivement sur votre collaboration, votre assiduité et votre ponctualité (envoi des inscriptions, remplissage des feuilles de présence en ligne, licences et certificats médicaux, pagaies couleurs,...).

Attention, la première journée en 2022 aura lieu le 16 janvier ; anticipez le renouvellement des licences (les licences 2022 peuvent être prises dès à présent). Aucune excuse ne sera donc acceptée !

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription au **championnat régional** sont fixés cette année à **100 € pour la saison** (+ caution de 50 €), pour financer le matériel et les actions de la commission régionale kayak polo (formations, équipes régionales, stages jeunes, lots...). Ce montant inclut la participation au championnat régional sur toute la saison.

Pour une participation « ponctuelle » et en matchs open, le coût est de **25 € par journée** (+ caution de 50 €).

Les frais d'inscription à la **coupe régionale** sont de **25 € par équipe** (+ caution de 50 €).

Les règlements sont à faire par **chèque de préférence**, à l'ordre du CRAURACK.

ACCES EN N3 / NEM

Le championnat national 3 étant désormais « ouvert », seul un accord du responsable de la commission régionale est nécessaire à l'inscription des équipes, pour la première phase du championnat.

Concernant la région AURA, les conditions suivantes seront demandées aux équipes souhaitant s'inscrire en N3 :

- que les équipes soient en mesure de présenter une équipe complète et répondant aux conditions de participation pour ce niveau de jeu (pas d'équipe multiclub, niveaux pagaies couleurs, surclassements, niveau des arbitres et OTM...)
- que les équipes aient participé au championnat régional AURA la saison précédente (ou à un championnat national).

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison et reste à votre disposition pour toutes remarques ou suggestions concernant cette saison 2022.

Salutations sportives,
Le responsable de la commission régionale KP
Nicolas Trotoux



Fiche d'inscription

Championnat et Tournoi Régional Kayak Polo 2022

Nom du club :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Mail :

Je soussigné président(e) du club de
confirme l'engagement d'une équipe de kayak polo pour championnat / tournoi régional kayak polo 2022.

Signature et cachet du club :

Nom de l'équipe :

Responsable :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél : Mobile :

Mail :

Participation au « championnat régional » : Oui Non

Si oui : Souhaitez vous engager une seconde équipe pour des rencontres amicales : Oui Non

Niveau de la seconde équipe : Nationale Débrouillée (équipe « II ») Découverte (première participation)

Merci de compléter le tableau ci-dessous également dans ce cas, pour la seconde équipe.

Si non : Participation au tournoi régional « open » : Merci de compléter le tableau ci-dessous :

J	Dates / Lieu	Votre inscription OPEN sur cette journée est (cocher) :			
		Confirmée : (ferme et définitive)	Simple option : (à confirmer ultérieurement)	Pas disponible	Date limite d'engagement
J1	D 16/01/2022 (St Etienne)				2/01/2022
J2	S+D 2-3/04/2022 (Lieu à préciser)				19/03/2022
J3	S+D 4-5/06/2022 (Lieu à préciser)				21/05/2022
J4	S+D 17-18/09/2022 (Lieu à préciser)				3/09/2022
Coupe	S+D 15-16/10/2022 (Lieu à préciser)				1/10/2022

Règlement :

- Inscription au championnat : **100 € + Caution 50 €**
- Inscriptions « ponctuelles », open et coupe régionale : **25 € par tournoi + Caution : 50 €**

Merci de régler par 2 chèques séparés (inscription/caution) à l'ordre du CRAURACK. La caution est retenue en cas de forfait à plus de 3 matchs.

A renvoyer avant le vendredi 24 décembre 2021

Par email et par courrier avec le règlement : Nicolas Trotoux – 3 rue de la Minoterie – 74 940 ANNECY LE VIEUX
n.trotoux@kayak-polo.info – 06 88 52 56 71

Bordereau d'inscription d'équipe

Championnat / Tournoi Régional Kayak Polo – Bordereau saison 2022

Nom de l'équipe :

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Pagaie couleur	Numéro de licence	Participation en div. Nationale ? <i>Préciser la divis°</i>
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Nom du capitaine :

Arbitres :

Nom	Prénom	Niveau (Nat/Rég/Stagiaire/OTM)

Rappel : La compétition est ouverte aux cadets/juniors/séniors/vétérans, saison 2022 (+ minimes sur dérogation). Les équipes peuvent être mixtes. Les joueurs de N1H, N2H, NEM ne peuvent pas participer, ceux de N3 sont acceptés sous certaines conditions. Les athlètes féminines et U21 masculins des championnats nationaux ne sont pas concernés en revanche par ces restrictions (voir règles détaillées dans le courrier de début de saison).

Tous les joueurs et joueuses doivent avoir une **licence FFCK annuelle 2022 option compétition**, un **certificat médical « compétition »** mentionné sur la base fédérale GOAL et être titulaire d'une **pagaie jaune au minimum**.

MERCI DE TENIR A JOUR VOTRE BASE DES LICENCIES SUR GOAL (certificats médicaux et QS Sport et en particulier).

Fiche à renvoyer avant le vendredi 24 décembre 2021 - merci

n.trotoux@kayak-polo.info – 06 88 52 56 71